MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Travaux de curage, désamiantage et déconstruction de l’ancien site « SANOFI » situé 20, QUAI DE LA REVOLUTION A ALFORTVILLE (94)

ACTE D’ENGAGEMENT

|  |
| --- |
| Maître d’ouvrage : |
| ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D’ILE-DE-FRANCE |
| 4-14 rue Ferrus  75014 Paris |

I – OBJET DU MARCHE

Le marché qui est conclu avec le "Titulaire" dont l'offre a été retenue par le "Client Public" ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| Maître d'Ouvrage  Représentant du pouvoir adjudicateur | ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D’ILE-DE-FRANCE  Monsieur Gilles BOUVELOT, Directeur général |

Puis accepté par "le représentant du pouvoir adjudicateur", est un marché de travaux ayant l'objet ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| Ouvrage  Commune ou lieu d'implantation | Travaux de curage, désamiantage et déconstruction de l’ancien site « SANOFI » situé 20, quai de la révolution  ALFORTVILLE (94140) |

L'offre a été établie sur la base :

|  |  |
| --- | --- |
| Mois de l'offre | des conditions économiques en vigueur au mois décembre 2025 (mois Mo) |
|  | Service liquidateur :  Secrétariat général  Comptable assignataire des paiements :  Monsieur l’Agent Comptable  Personne habilitée à donner les renseignements :  Monsieur le Directeur général de l’EPFIF. |

Le marché est passé :

|  |
| --- |
| En application des articles L2123-1 et R2123-1-1° Code de la commande publique. |

II – CONTRACTANT

**A. Pour les candidats individuels**

Je soussigné : M..............................................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de .........................................................................................

Au capital de ..................................................................................................................................

Adresse du siège social : .............................................................................................................

…………………………………………….......................................................................................................

Numéro d'identification S.I.R.E.T...................................................................................................

Numéro d'inscription au registre du commerce...........................................................................

Code d'activité économique principale NAF ................................................................................

Le présent titulaire est une PME : OUI / NON (rayer la mention inutile)

B. Pour les groupements

1er contractant :

Je soussigné : M..............................................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de .........................................................................................

Au capital de ..................................................................................................................................

Adresse du siège social : .............................................................................................................

…………………………………………….......................................................................................................

Numéro d'identification S.I.R.E.T...................................................................................................

Numéro d'inscription au registre du commerce...........................................................................

Code d'activité économique principale NAF ................................................................................

Le présent titulaire est une PME : OUI / NON (rayer la mention inutile)

2ème contractant :

Je soussigné : M..............................................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de .........................................................................................

Au capital de ..................................................................................................................................

Adresse du siège social : .............................................................................................................

…………………………………………….......................................................................................................

Numéro d'identification S.I.R.E.T...................................................................................................

Numéro d'inscription au registre du commerce............................................................................

Code d'activité économique principale NAF ................................................................................

Le présent titulaire est une PME : OUI / NON (rayer la mention inutile)

3ème contractant :

Je soussigné : M..............................................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de .........................................................................................

Au capital de ..................................................................................................................................

Adresse du siège social : .............................................................................................................

…………………………………………….......................................................................................................

Numéro d'identification S.I.R.E.T....................................................................................................

Numéro d'inscription au registre du commerce............................................................................

Code d'activité économique principale NAF .................................................................................

Le présent titulaire est une PME : OUI / NON (rayer la mention inutile)

Forme du groupement (cocher la case)

* Groupement solidaire
* Groupement conjoint

M ......................................................................... est le mandataire du groupement ci-dessus.

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du Code de la commande publique :

1°) Je m'engage (Nous engageons), conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus à effectuer les travaux demandés dans les conditions ci-après définies.

2°) Affirme (affirmons), sous peine de résiliation de plein droit du marché aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens (à mes torts exclusifs), que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique.

3°) Certifie (certifions) sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution des prestations ci-dessus mentionnées, sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L143-3, L143-5 et L620-3 du Code du travail (modifié par le décret N° 92.508 du 11.06.92).

4°) Je m’engage ou j’engage le groupement à satisfaire à la clause d’insertion obligatoire dont les modalités d’exécution sont déclinées à l’article 4 du CCAP.

5°) Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles).

ARTICLE III – PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché sont :

Pièces particulières

Par dérogation à l'article 4.1 du CCAG- Travaux, les pièces particulières constitutives du présent marché sont les suivantes :

* L’Acte d'Engagement et son annexe RGPD ;
* La pièce financière comprenant DPGF et D.Q.E/B.P.U ;
* Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) ;
* Le Cahier des Clauses Techniques Particulières et ses annexes ;
* La charte de chantier à faibles nuisances de l’EPFIF et son annexe ;
* La charte Démoclès de l’EPFIF ;
* Le mémoire technique du titulaire ;
* Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché.

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces particulières constitutives du présent marché, ces dernières prévalent dans l’ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

Seul l'exemplaire des pièces constitutives du présent marché, conservées dans les archives de l'Etablissement Public d’Ile de France, fait foi.

Pièces générales

* Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de travaux (C.C.A.G. Travaux) approuvé par l’arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux ;
* Les C.C.T.G (Cahier des Clauses Techniques Générales) et d’une façon générale, les règles et recommandations professionnelles

Nota : les pièces générales ne sont pas jointes au présent marché, elles sont réputées connues des parties en présence. Le présent marché est soumis aux normes françaises et européennes applicables à sa date de notification dont notamment le code de la commande publique.

En outre, le titulaire est tenu de respecter toute la réglementation en vigueur concernant son domaine d'intervention ainsi que les règles et recommandations professionnelles. Il appartiendra au titulaire d’informer le maître d’ouvrage de toutes modifications éventuelles dues à une évolution de la réglementation actuelle en vigueur. En cas de changement de la réglementation actuelle par décret, loi, arrêté, le titulaire sera tenu d’en tenir compte et de l’appliquer. Il devra en avertir le maître d’ouvrage si celui-ci n’a pas eu connaissance du changement.

Ces documents généraux non joints sont réputés connus du titulaire du marché. Le marché est soumis aux normes françaises applicables à sa date de notification. En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l’ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

ARTICLE IV – OFFRE

4.1. Généralités :

Les prix proposés doivent couvrir toutes les charges et les dépenses de l’entreprise indiquées dans le C.C.A.P et le C.C.T.P.

4.2. Modalités :

Il s’agit d’un marché à tranches en application de l’article R2113-4 du Code de la commande publique comprenant une tranche ferme et une tranche optionnelle :

* MONTANT DE LA TRANCHE FERME TRAITEE A PRIX FORFAITAIRE :

L’ensemble des prestations sont rémunérés par application d’un prix global et forfaitaire, établi en euros, égal à :

* Prix global et forfaitaire hors TVA : (en chiffres) …………………………………………………………..euros hors TVA
* Arrêté en lettres : ……………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………euros hors TVA

* TVA au taux de : ……………………………………………………%
* Prix global et forfaitaire TVA incluse : (en chiffres) ………………………………………………….euros TVA incluse
* Arrêté en lettres : …………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………..euros TVA incluse

* TRANCHE FERME TRAITEE A PRIX UNITAIRES :

Pour la partie traitée à prix unitaire, conformément aux articles R 2162-1 à R 2162-6 et 2162-13 et 14 du Code de la commande publique, elle sera exécutée par l’émission de bons de commande selon les besoins du marché dans les conditions suivantes :

- Sans montant minimum

- Avec un montant maximum de 960 400 € HT pour la durée totale du marché.

Les prix unitaires du BPU seront appliqués aux quantités réellement exécutées. Les bons de commande peuvent être notifiés jusqu’au dernier jour de validité du marché.

Cependant, pour toute prestation dont le prix unitaire ne figure pas au BPU du marché, le titulaire doit établir un devis, soumis préalablement à la commande, à l’approbation de la personne responsable du marché.

Le titulaire ne devra commencer aucune prestation sans être en possession d’un bon de commande de l’EPFIF dûment signé par le représentant du Pouvoir Adjudicateur. A défaut l’EPFIF sera en droit de refuser le paiement de prestations qu’il n’a pas préalablement commandées.

* MONTANT DE LA TRANCHE OPTIONNELLE TRAITEE A PRIX FORFAITAIRE :

L’ensemble des prestations sont rémunérés par application d’un prix global et forfaitaire, établi en euros, égal à :

* Prix global et forfaitaire hors TVA : (en chiffres) …………………………………………………………..euros hors TVA
* Arrêté en lettres : ……………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………euros hors TVA

* TVA au taux de : ……………………………………………………%
* Prix global et forfaitaire TVA incluse : (en chiffres) ………………………………………………….euros TVA incluse
* Arrêté en lettres : …………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………..euros TVA incluse

La tranche optionnelle sera affermie dans un délai maximum de 8 mois à compter de la notification du marché . Elle sera affermie suite à l’accord de l’opérationnel. La décision d’affermissement de la tranche optionnelle est notifiée par ordre de service signé par le Pouvoir Adjudicateur.

Si la tranche optionnelle est affermie avec retard ou n’est pas affermie, aucune indemnité d’attente ou dédit ne sera versée au titulaire.

L’ensemble des prestations attendues sont détaillés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières relatif au présent marché.

4.3. Répartition des prestations *(en cas de groupement conjoint)*

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des membres du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
| Nature de la prestation | Montant HT de la prestation |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

4.4. Déclaration de sous-traitance au moment de l’offre

Le ou les actes spéciaux de sous-traitance annexé(s) à l’offre indiquent la nature et le montant des prestations que l’on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d’acceptation du sous-traitant et d’agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.Le montant total des prestations que l’on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

Montant hors taxe  : .............................................................. Euros

TVA (taux de .............. %)  : .................................................... Euros

Montant TTC  : ..................................................................... Euros

Soit en lettres :........................................................................................................................

..........................................................................................................................................................

ARTICLE V – DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION

5.1 Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter de sa date de notification.

5.2 Délai d’exécution du marché

Les délais d’exécution sont prévus au sein du planning présenté en annexe au dossier de consultation des entreprises du marché.

Le délai global d’exécution du marché est de quarante-huit (48) semaines à compter de la date de notification de l’ordre de service portant démarrage de la période de préparation de chantier.

Ce délai comprend :

- La période de préparation de chantier, d’une durée de quatre (4) semaines à compter de la date de notification de l’OS de démarrage de la période de préparation de chantier.

- La période de réalisation des travaux, d’une durée de quarante-quatre (44) semaines à compter de l’ordre de service de démarrage des travaux.

Le délai d’exécution de la tranche optionnelle, si cette dernière est affermie, est d’une durée de dix (10) semaines à compter de la date de notification de l’OS de validation de la tranche optionnelle.

Ce délai comprend :

- La période de préparation de chantier, d’une durée de quatre (4) semaines à compter de la date de notification de l’OS de démarrage de la période de préparation de chantier.

- La période de réalisation des travaux, d’une durée de six (6) semaines à compter de l’ordre de service de démarrage des travaux.

ARTICLE VI – COORDONNEES BANCAIRES (RIB ORIGINAL A JOINDRE)

* Pour les candidats individuels

Désignation du contractant : ………………………………………………………………………………………………….

Compte ouvert au nom de : ……………………………………………………………………………………………………

|  |
| --- |
| * N° de compte…………………………………………………………………………...................................... * Banque ……………………………………………………………………………............................................ * Code banque…………………………………………………………………………....................................... * Clé RIB………………………………………………………………………………............................................ * Code guichet…………………………………………………………………………....................................... * IBAN.................................................................................................................................. * Code BIC........................................................................................................................... |

* Pour les groupements

Désignation du contractant : ………………………………………………………………………………………………….

Compte ouvert au nom de : ……………………………………………………………………………………………………

|  |
| --- |
| * N° de compte…………………………………………………………………………...................................... * Banque ……………………………………………………………………………............................................ * Code banque…………………………………………………………………………....................................... * Clé RIB………………………………………………………………………………............................................ * Code guichet…………………………………………………………………………....................................... * IBAN.................................................................................................................................. * Code BIC........................................................................................................................... |

Désignation du contractant : ………………………………………………………………………………………………….

Compte ouvert au nom de : ……………………………………………………………………………………………………

|  |
| --- |
| * N° de compte…………………………………………………………………………...................................... * Banque ……………………………………………………………………………............................................ * Code banque…………………………………………………………………………....................................... * Clé RIB………………………………………………………………………………............................................ * Code guichet…………………………………………………………………………....................................... * IBAN.................................................................................................................................. * Code BIC........................................................................................................................... |

Désignation du contractant : ………………………………………………………………………………………………….

Compte ouvert au nom de : ……………………………………………………………………………

|  |
| --- |
| * N° de compte…………………………………………………………………………...................................... * Banque ……………………………………………………………………………............................................ * Code banque…………………………………………………………………………....................................... * Clé RIB………………………………………………………………………………............................................ * Code guichet…………………………………………………………………………....................................... * IBAN.................................................................................................................................. * Code BIC........................................................................................................................... |

Rappel :

*En cas de groupement solidaire, les paiements sont effectués sur un compte unique, géré par le mandataire du groupement.*

*En cas de groupement conjoint chaque membre perçoit directement les sommes se rapportant à l’exécution de ses propres prestations. Dès lors, sauf stipulation particulière contraire, il appartient au mandataire du groupement de présenter les factures et d’indiquer clairement la répartition des paiements entre les cotraitants.*

ARTICLE VII – AVANCE

* Je ne renonce pas au bénéfice de l’avance
* Je renonce au bénéfice de l’avance

Le présent titulaire est une PME : OUI / NON (rayer la mention inutile)

ARTICLE VIII – ENGAGEMENT DU TITULAIRE – CLAUSES SOCIALES

Par la signature du présent acte d’engagement, le titulaire :

* S’engage à exécuter l’ensemble des travaux objet du présent marché ;
* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l’article 4 relatif à clause obligatoire d’insertion par l’activité économique ;
* S’engage à réserver, dans l’exécution du marché, 1 300 heures d’insertion – nombre d’heure indiqué à l’article 4 du cahier des clauses administratives particulières - à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
* S’engage à prendre contact avec le facilitateur après l’attribution du marché en fonction du lieu de domiciliation du titulaire du marché, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales ;
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

ARTICLE IX – DELAI DE VALIDITE DE L’OFFRE

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée dans un délai de 180 jours (cent quatre vingt jours) à compter de la date de remise de l'offre.

Date de l'offre : *A , le*

*(signatures)*

ARTICLE X – ACCEPTATION DE L’OFFRE

La présente offre est acceptée par le représentant du pouvoir adjudicateur :

La personne responsable du marché est :

|  |  |
| --- | --- |
| Personne responsable | Monsieur le Directeur général |
| Acceptation d'engagement | Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement |
| Date du marché |  |
| Numéro du marché | Marché public n° : |
| Signature | La personne responsable du marché : |
| Conclusion | Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessus. |
| Notification au Titulaire  de l'acceptation de l'offre | L'acceptation de l'offre a été notifiée au Titulaire le : |

Reçu notification le :

Le Titulaire

ARTICLE XI : NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

3  La partie des prestations que le titulaire n’envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* :

4  La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

et devant être exécutée par

|  |
| --- |
|  |